

CPE: une victoire qui en appelle d'autres

Alors que les principales luttes sociales d'ampleur de ces dernières années (retraites notamment) s'étaient soldées par autant de défaites, le mouvement social vient de remporter, après plus de deux mois d'une mobilisation exceptionnelle, une victoire très importante en obligeant le gouvernement à annuler le texte de loi créant le CPE.

"Nous les prenons sous notre protection"

Pour des milliers d'enfants, de jeunes et leurs familles, le 30 juin 2006 ne marquera pas le début des vacances d'été, mais bien le commencement d'un calvaire. En effet, le sursis qui avait été accordé jusqu'à cette date aux élèves sans-papiers et à leurs parents tombera. Ceux-ci risqueront alors l'expulsion en masse et verront leur avenir et leur vie même anéantis. Pour s'opposer à cette politique infâme, une pétition a été initiée par le Réseau Education sans frontières. Vous pouvez signer celle-ci sur le site du RESF à l'adresse suivante : http://www.education-sansfrontieres.org/article.php3?id_article=24

Représentativité et financement des organisations professionnelles et syndicales

M. Hadas-Label, président de la "section sociale" du Conseil d'Etat, a remis le 3 mai dernier au Premier ministre un rapport traitant de la représentativité des organisations syndicales et professionnelles, des règles gouvernant la validité des accords collectifs, des modalités du dialogue social au sein des petites et moyennes entreprises, des moyens des organisations syndicales et de leur financement.

Pour chacun des points étudiés, l'auteur élabore plusieurs scénarios d'évolution allant de l'aménagement de l'existant (scénario dit d'adaptation) à une transformation en profondeur de la situation actuelle (scénario dit de transformation).

Vous pouvez consulter l'intégralité de ce rapport sur le site de "La Documentation Française" à l'adresse suivante : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000364/0000.pdf>

Une lutte qui marquera toute une génération

Pendant plus de deux mois, la jeunesse a joué un rôle essentiel dans le déclenchement et le développement de ce mouvement. Ce sont les étudiant-es, puis les lycéen-nes, qui ont entraîné les salarié-es et leurs organisations syndicales dans la mobilisation. Cette détermination de la jeunesse a permis la mise en place d'une intersyndicale nationale regroupant syndicats de salarié-es et syndicats de lycéen-nes et d'étudiant-es. Cette unité a connu une durée de vie assez exceptionnelle qui s'explique notamment par la mise en avant d'un mot d'ordre unitaire limité à une seule revendication claire et nette (même si ce mot d'ordre unique - qui n'a pu être étendu au CNE et à la loi sur l'égalité des chances - a constitué dans le même temps une des limites de ce mouvement).

Au-delà des organisations syndicales étudiantes et lycéennes, le mouvement des jeunes s'est également structuré sur des bases d'auto-organisation très développées : assemblées dans les lycées et les universités, désignation de délégué-es tournants, création d'une coordination nationale... Coordination nationale qui a réussi à se faire reconnaître comme interlocutrice indispensable, notamment par l'intersyndicale nationale - alors même que plusieurs confédérations sont hostiles par principe à toute idée de coordination.

Il convient par ailleurs de souligner que la forte présen-

ce d'établissements scolaires venant des banlieues dans les têtes témoins - malgré les problèmes liés aux agissements de certaines "bandes" - d'une coupure moindre avec les jeunes issus des quartiers populaires que lors d'autres mouvements récents impliquant la jeunesse.

Une stratégie gagnante

Le succès de cette lutte s'est construit à travers la multiplication au quotidien d'actions locales de blocage (facs, établissements scolaires...) et de visibilité (concerts de klaxons ou de casseroles, initiatives "coup de poing" sur des cibles institutionnelles ou patronales...) ponctuées de temps forts de convergence dans la rue avec les salarié-es et la population drainant toujours plus de monde.

C'est la question du nombre de manifestant-es et de la convergence avec la population qui a pris le dessus par rapport à la question de la grève (avec "peu" de grévistes mais beaucoup de manifestant-es). A plusieurs reprises, des millions de personnes sont descendues dans la rue : les manifestations ont sans doute été les plus importantes depuis mai 68 ! Par contre, les grèves de salarié-es sont restées faibles : ce qui a été le plus important dans ce mouvement, c'est la participation aux manifestations, l'occupation de la rue, de l'espace public dans un mouvement "Tous ensemble", salarié-es, étudiant-es et lycéen-nes. On a vu de nombreux salarié-es prendre des jours de congés

L'intersyndicale enjeux et questions

Un des aspects originaux de cette mobilisation réside dans la mise sur pied d'une intersyndicale nationale qui a tenu pendant plus de deux mois jusqu'au retrait du CPE. Elle a regroupé douze organisations nationales (Cgt, Cfdt, Fo, Cftc, Cgc, Unsa, Fsu, Fidl, Unef, Unl, Fidl, Cg, Solidaires) : tous les syndicats de salarié-es étaient présents, sans exclusive, ainsi que les organisations syndicales lycéennes et étudiantes engagées dans le mouvement. Contrairement aux mobilisations antérieures, l'Union syndicale Solidaires n'a pas été exclue de ce cadre, ce qui avait toujours été le cas dans les luttes passées, comme en 2003 sur les retraites ou lors des journées d'action de l'année 2005. Ce cadre unitaire intergénérationnel a été utile pour le soutien à la mobilisation dont les jeunes ont été la force décisive et pour les appels unitaires aux journées d'action regroupant lycéens, étudiants et salarié-es. Cette unité sans exclusive au plan national a été essentielle pour construire la mobilisation et lui donner force et crédibilité. Cette unité a tenu pendant plus de deux mois : c'est assez exceptionnel compte tenu de la diversité du paysage syndical et des expériences passées de "lâchage" de certains syndicats en plein conflit comme en 2003 sur les retraites. L'intransigeance du gouvernement, la détermination de la jeunesse et le soutien très majoritaire dans le pays expliquent sans nul doute cette fermeté de l'intersyndicale : aucune organisation ne pouvait prendre la responsabilité de casser le cadre unitaire si ce n'est à prendre le risque de se "griller" pour longtemps dans la jeunesse ! Cette unité nationale a contribué à l'unité dans les villes mais elle ne s'est pas traduite dans les secteurs professionnels. Ce cadre unitaire, s'il a été un des outils de la victoire, a connu plusieurs limites. Il n'a pas été possible d'aller au-delà du seul retrait du CPE : ce mouvement était pourtant porteur d'autres revendications. Il n'y a pas eu d'appel ferme interprofessionnel à la grève. L'intersyndicale a mis du temps pour reconnaître la Coordination étudiante comme interlocuteur et pour accepter de lui reconnaître une place en son sein : cela n'a été possible que dans la deuxième moitié du mouvement. Les questions de répression n'ont pas été traitées par l'intersyndicale alors que cette répression massive exigeait un soutien sans faille de tous les syndicats. Enfin, nous avons souhaité comme d'autres que l'intersyndicale ne s'arrête pas au retrait du CPE : nous étions favorables à ce que se poursuive un cadre unitaire national sur toutes les questions de précarité, cela n'a pas été possible.

Indéniablement, l'unité a largement contribué au développement de la mobilisation ; mais son contenu et son élargissement restent aussi le fruit des rapports de forces en son sein. Solidaires dans cette mobilisation a clairement choisi la stratégie unitaire car c'est un outil décisif pour gagner. Pour autant, Solidaires dans ce mouvement a développé ses propres explications, revendications et propositions de grève générale. L'unité est toujours un combat !

poursuivies ne pouvant s'expliquer et se défendre correctement] et à requérir des peines fermes à l'encontre des auteurs d'infractions lors des manifestations.

Au total, plusieurs milliers de jeunes ont été interpellés et plusieurs centaines d'entre eux ont été condamnés à la chaîne par les tribunaux - notamment à des peines de prison ferme. Cet acharnement répressif est d'autant plus inadmissible que les exemples abondent qui révèlent l'injustice et l'arbitraire de ces arrestations et de ces condamnations souvent basées sur de simples déclarations policières.

Alors que le CPE a été retiré et que de très nombreuses procédures judiciaires restent en cours sur l'ensemble du territoire (celles-ci s'étalant jusqu'à octobre prochain), il serait totalement injuste que le pouvoir continue à vouloir faire payer sa défaite aux jeunes investis dans ce mouvement. Les poursuites engagées doivent être arrêtées et l'amnistie accordée pour les peines déjà prononcées.

Sans attendre, l'Union syndicale Solidaires entend non seulement développer son implication dans les collectifs contre cette répression qui se sont mis en place dans plusieurs villes mais aussi faciliter la construction d'une structure au niveau national en lien avec d'autres composantes du monde associatif, syndical et politique.

ou faire grève seulement quelques heures pour participer aux manifestations. Il n'a pas été possible de développer un mouvement de grève générale durable dans aucun secteur professionnel comme en 1995 ou en 2003. L'échec de la grève de 2003 et les sanctions financières très lourdes qui en ont découlé ont sans doute été un obstacle important pour se projeter dans un mouvement de grève reconductible.

Au-delà des salarié-es, ce mouvement a été un mouvement populaire qui a montré que la majorité de la population était pour le retrait du CPE. Dans cette situation, la conduite désastreuse de ce dossier par le gouvernement et l'arrogance du Premier ministre qui jusqu'au bout a voulu maintenir ce projet, a renforcé l'exaspération et la mobilisation. La tentative pitoyable du Président de la République de casser le mouvement en déclarant, le 31 mars, qu'il promulguait la loi, tout en indiquant qu'elle ne serait pas appliquée a confirmé que la crise sociale se transformait en crise politique : les contradictions internes à la Droite se sont exprimées au grand jour. Les tentatives habituelles pour casser un mouvement social n'ayant pas marché : tentative de jouer le pourrissement dans la durée en espérant décourager les manifestant-es, stratégie d'utilisation de certains débordements pour discréditer le mouvement, violences policières, répression... Le gouvernement a donc fini par céder de peur que cette mobilisation se poursuive et s'élargisse au-delà du seul retrait du CPE.

SUD Etudiant fête ses dix ans

Les premiers syndicats SUD Etudiant se sont créés en 1996, à la suite du mouvement de grève de novembre et décembre 1995. Depuis lors, les syndicats SUD Etudiant n'ont cessé de mener des actions et de participer aux luttes contre la précarité, contre la marchandisation du savoir, contre la casse du service public, contre le sexisme, pour la liberté de circulation et la régularisation des sans-papiers (carte d'étudiant-e = carte de séjour), pour une université gratuite et ouverte à tous et toutes...

Le fonctionnement de SUD Etudiant est basé sur l'autogestion et la recherche du consensus. A SUD Etudiant, pas de président-e, pas de hiérarchie interne. Les syndicats sont autonomes et travaillent ensemble dans une fédération créée en février 1999.

Membre de Solidaires, SUD Etudiant est le seul syndicat étudiant appartenant à une union syndicale interprofessionnelle, ce qui permet aux militant-es d'envisager des perspectives plus larges que celles qui concernent strictement le monde étudiant et de ne pas être en décalage avec le monde du travail et les revendications des salarié-es.

SUD Etudiant se veut avant tout un outil au service des étudiant-es et entend privilégier en toutes circonstances la mobilisation, les assemblées générales et le rapport de force pour arracher les revendications.

Considérant que face aux attaques libérales portées à la jeunesse, les actions sporadiques ne peuvent suffire à inverser la vapeur, SUD Etudiant estime qu'il est nécessaire de construire une structure permanente, combinant la réflexion et

Un combat à poursuivre

Ce mouvement aura permis de mettre la question de la précarité, et plus globalement les questions sociales, au centre des débats à la place des seules questions sécuritaires.

Cette victoire contre le CPE constitue un élément majeur dans la modification des rapports de forces dans notre pays. Elle s'inscrit dans la continuité d'un rejet du libéralisme déjà exprimé à travers le développement du mouvement altermondialiste, les échecs électoraux de la Droite aux élections régionales, le succès du Non lors du référendum sur la Constitution européenne... Elle est de nature à redonné confiance dans la possibilité de se battre collectivement et de gagner contre les politiques libérales voulues par le gouvernement et par le patronat - d'autant que plusieurs autres pays européens viennent de connaître eux aussi des mobilisations de grande envergure qui témoignent d'un retour fort des mobilisations sociales.

Elle donne une responsabilité importante aux organisations syndicales et plus largement aux mouvements sociaux pour engager d'autres batailles mais aussi pour mettre en débat des contenus alternatifs aux politiques libérales, des contenus qui mettent les droits sociaux au centre des politiques économiques et qui affaiblissent le pouvoir des actionnaires et des marchés financiers.

l'action sur le long terme et permettant d'élaborer une stratégie nationale.

Se syndiquer, c'est entrer en résistance !

Les valeurs et les principes d'action de SUD Etudiant ont trouvé lors de la lutte anti-CPE un nouvel écho - En mettant au premier plan ce que SUD Etudiant pointait souvent seul : la précarité qui touche la jeunesse (50% d'étudiant-es obligés de travailler pour financer leurs études)* ; en favorisant, à travers des assemblées générales et une coordination nationale, la démocratie et l'autogestion des luttes ; en proposant aux salarié-es un front unitaire...

Aujourd'hui, SUD Etudiant est présent dans 35 universités et compte une centaine d'élus dans les conseils. Le mouvement anti-CPE a confirmé que cette organisation, présente notamment dans les universités "pionnières" de cette mobilisation (Rennes, Paris I, Toulouse, Tours...), était devenue un acteur incontournable du milieu étudiant et plus largement de la jeunesse.

[A noter que SUD Etudiant vient de lancer une souscription pour pallier aux difficultés financières engendrées par son fort investissement tout au long du mouvement contre la LEC, le CNE et la baisse des postes aux concours (d'autant que cette mobilisation l'a empêché de bénéficier des financements liés aux élections au CROUS)]

* L'Union syndicale Solidaires et SUD Etudiant lanceront une campagne revendicative commune à la rentrée prochaine sur la création "d'un revenu socialisé d'études".

Solidaires à la Marche des fiertés LGBT

Le 24 juin se tiendra à Paris, comme chaque année, la Marche des Fiertés LGBT (lesbienne, gaies, trans et bi-sexuelle). La lutte contre toute discrimination, au travail et dans la société en général, fait partie intégrante de notre action syndicale. Dans ce cadre, Solidaires sera présent avec un cortège et s'inscrira dans le mot d'ordre de cette journée : "Pour l'égalité en 2007". La marche est prévue à 13 h 30 au départ de Montparnasse en direction de Bastille.

Décès d'Hervé Alexandre

Notre camarade Hervé Alexandre est décédé après un long combat contre la maladie.

Beaucoup d'entre nous connaissent et appréciaient Hervé depuis de nombreuses années de par sa présence dans tous les lieux de réflexion et d'action du mouvement syndical et social.

Dès l'adhésion de son organisation syndicale (le Spasmet) à l'Union syndicale Solidaires, Hervé s'était immédiatement déclaré disponible pour venir renforcer la petite équipe du secrétariat national. Hélas, sa maladie l'a empêché de prendre la place qui aurait été la sienne dans l'animation de Solidaires.



Violences policières et répression arbitraire

En mainte occasion, la mobilisation contre le CPE aura été marquée par la brutalité des interventions des forces de l'ordre à l'encontre de manifestant-es.

Le cas de notre camarade Cyril Perez (syndicaliste de la fédération SUD PTT) est le plus dramatique. Le gouvernement a essayé par tous les moyens, y compris la calomnie pure et simple, de disculper les forces de l'ordre de leur responsabilité dans ce drame et d'enterrer cette affaire. Il aura fallu attendre un mois et demi pour qu'une instruction judiciaire soit enfin ouverte sur les faits ayant plongé Cyril dans un coma de trois semaines après les très graves blessures qui lui avaient été infligées lors de violentes charges de police à l'issue de la manifestation du 18 mars, place de la Nation à Paris.

Comme ce fut le cas l'année dernière lors du mouvement contre la Loi Fillon et lors de la révolte dans certaines banlieues, les manifestations anti-CPE ont également donné lieu à de très nombreuses arrestations arbitraires et condamnations excessives.

Tout au long de cette période, c'est une logique de répression et de rendement qui a été mise en place à la demande expresse des autorités qui ont notamment enjoint les parquets de privilégier les comparutions immédiates [procédure dans l'urgence qui ne permet pas des jugements équitables, les personnes

